

# DOMALAIN INFOS

Mairie de Domalain

N° 35—OCTOBRE 2020

## Infos Utiles

Heures d'ouverture de la  
Mairie

Du lundi au Vendredi :

8 h 30 à 12 heures

Samedi

de 9 heures à 12 heures

Tél : 02.99.76.35.07

E-mail : [mairie@domalain.fr](mailto:mairie@domalain.fr)

Site internet : [www.domalain.fr](http://www.domalain.fr)



**Agence Postale**

**Horaires d'ouverture**

Ouvert le lundi, mardi et Jeudi

De 14 h 30 à 17 h 30

Le vendredi et samedi 9 h à 12 h

Tél : 02.99.76.32.99

**Médiathèque**

**Horaires d'ouverture**

Mardi de 9 heures  
et de 14 heures à 18 h 30

Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30

Jeudi de 9 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 16 h 30

Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi de 10 heures à 12 h 30

**Classes 0**

En raison de la situation sanitaire  
actuelle et avec beaucoup de  
regrets,

les Classes 0 sont reportées  
en Avril 2021.

**Classes 1**

Prévues fin 2021

**APEL de l'école Sainte-Anne**

**Choucroute 2020** : Suite au proto-  
cole sanitaire concernant les mani-  
festations en lieu fermé, cette soi-  
rée est annulée.

**Arbre de Noël** : 6 décembre 2020  
à 14h (si les conditions sanitaires  
nous le permettent)

## LE MOT DU MAIRE



Chers Domalinoises et Domalinois,

Lors de la parution du dernier bulletin-  
infos , je vous faisais part des difficultés à gérer  
les informations qui nous obligent à mettre en  
place les protocoles sanitaires liés à la protection  
des habitants.

Nous avons pu, en relation avec la Di-  
rectrice de l'Ecole, planifier la reprise de la can-  
tine municipale avec les protections nécessaires  
et la désinfection des équipements à chaque passage d'enfants.

Nous appliquons toutes les prescriptions qui nous sont recommandées dans les  
bâtiments communaux. Le centre de loisirs, le RIPAME et les associations ont pu re-  
prendre leurs activités dans un cadre imposé.

La règle pour la location des salles est la suivante :

- Arrêté préfectoral du 25 Septembre 2020 : la location de salles polyvalentes  
pour des manifestations privées à caractère familial, amical, festif ou associatif est  
interdite.

- Sont autorisées les activités d'intérêt général, les activités régulières faisant  
l'objet d'inscriptions ou de programmations annuelles "non festives" dans la limite du  
nombre maximum de 75 personnes.

La situation sanitaire est encore préoccupante, il est important que chacun  
prenne soin de lui et protège autrui en respectant les gestes barrières et le port du  
masque dans les lieux fermés.

Concernant les chantiers en cours, les travaux se poursuivent mais en y inté-  
grant les contraintes sanitaires :

- pour le Très Haut Débit, le réseau du transport de la fibre se poursuit avec  
la mise en place des supports et parallèlement l'installation de la fibre. Les  
premières prises sont annoncées pour la fin du premier semestre 2021.
- concernant les 6 pavillons ESPACIL, la mise en location est prévue pour  
Mai 2021, avec des candidatures possibles à partir de Janvier 2021.

Les travaux d'extension du centre de Secours et d'Incendie vont débiter rapide-  
ment, le choix des entreprises est en cours.

Pour terminer, dans le cadre des travaux de modernisation de voirie, un plateau  
de ralentissement va être installé sur la RD37 en entrée de bourg pour gérer les flux  
importants sur cet axe et sécuriser l'entrée de l'agglomération.

Je me permets, en concluant, de souhaiter une bonne reprise d'activité aux  
entreprises, aux commerces, associations dans ce contexte particulier.

Il nous faut aller de l'avant et relancer les projets.

Bonne rentrée à tous.

Christian OLIVIER

## La Journée Défense et Citoyenneté, Une étape obligatoire

En 1997, le Parcours Citoyenneté a remplacé le service militaire. Ce dernier est également obligatoire pour tous les citoyens qui atteignent l'âge de 16 ans

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, filles et garçons, doivent spontanément se faire recenser en se rendant dans leur mairie lieu de résidence.

Cette procédure permet d'être automatiquement inscrit

- sur les listes électorales dès la majorité (sous réserve de s'être recensé entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire)
- Convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Le recensement est validé par la remise d'une **Attestation de Recensement** qui servira à prouver que vous avez fait votre recensement militaire.

L'**Attestation** est à présenter lors de certaines démarches (examen BEP, inscription au baccalauréat avant 18 ans), au concours soumis au contrôle de l'autorité publique française.

Vous êtes venu vous faire recenser en Mairie cette année, afin de suivre votre inscription et recevoir votre convocation à la Journée, il est recommandé de vous inscrire sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr).

**Cette inscription sera possible selon le calendrier ci-dessous :**

si recensé(e)

en Avril – Mai – Juin : inscription sur majdc possible à partir de début Octobre 2020

en Juillet - Août - Septembre : inscription sur majdc possible à partir de début Janvier 2021

en Octobre - Novembre - Décembre : inscription sur majdc possible à partir de début Avril 2021

Ainsi, vous pourrez procéder à la mise à jour de votre dossier, vous informer, dialoguer et télécharger.

## LE MOIS DU MULTIMÉDIA #12

Le Mois du multimédia 2020 financé par la Communauté d'agglomération de Vitré se déroule en octobre sur le territoire de Vitré Communauté.

Votre médiathèque y participe et voici les temps forts :

SAM 3 > SAM 31 OCT 2020

# JUST DANCE

## Tournoi intercommunal de jeu vidéo

**Mardi 20 Octobre**  
Tournoi «Just Dance» intercommunal  
Participez au tournoi «Just Dance» avec la console Switch ! L'enjeu, une rencontre avec Dina, vice-championne du monde du jeu vidéo Just Dance le **samedi 31 octobre** dans une des médiathèques participantes.

De 14 h à 17 h, Salle polyvalente  
Accès libre - Tout public

**Jeu 1er Octobre / Jeu 8 Octobre / Jeu 15 octobre / Samedi 24 Octobre**  
**Cubetto**  
Apprendre la logique du codage informatique dès 3 ans ? C'est désormais possible avec Cubetto, petit robot de bois adorable qui apprendra à votre enfant les bases de la programmation informatique par le jeu et l'imagination.

De 10h à 11h - Médiathèque Domalire  
Sur inscription, - de 6 ans

**Samedi 10 Octobre / jeudi 22 Octobre**  
Découverte d'application sur tablettes  
Venez découvrir des applications sur tablettes et des livres enrichis pour mieux rentrer dans les histoires !

De 10h à 12h le samedi (- de 6 ans)  
De 10h à 12h et de 14 h à 16 h le jeudi  
Médiathèque Domalire  
Accès libre - 3 ans et +

**Mercredi 28 Octobre**  
**Ludothèque**  
Une matinée passionnante à découvrir pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. Sabrina, animatrice du centre de loisirs de la Guêrche vous propose de vous amuser avec votre tout-petit.

De 10h à 12h - Médiathèque Domalire  
Sur inscription, Tout public

Gratuit

**FINALE SAMEDI 31 OCTOBRE EN PRÉSENCE DE DINA\***

Dans 22 communes du réseau Arléane  
**GRATUIT - TOUT PUBLIC**  
[mediatheque.vitrecommunautaire.org](http://mediatheque.vitrecommunautaire.org)

Renseignements : 02 99 76 20 59

## Information sur l'opération BIMBY



En janvier dernier, le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, Vitré Communauté et Roche aux Fées Communauté ont fait du territoire l'un des premiers à s'engager dans une opération de densification urbaine à l'initiative des habitants (BIMBY). Son objectif : faire aboutir 65 projets de nouveaux logements dans les centres bourgs des communes du Pays de Vitré d'ici au mois de septembre 2021.

Le but de cette opération pilote : élaborer et tester des solutions opérationnelles pour permettre à nos communes de produire une offre de logements bien située, désirable et abordable tout en préservant nos espaces naturels et agricoles.

En parallèle, l'équipe Laboratoire Invivo (LIV) assurera des permanences et des entretiens individuels auprès de porteurs de projets en provenance de l'ensemble du territoire de Vitré Communauté

**Pour Vitré Communauté,**  
**Les 8, 9, 10 octobre 2020, de 9h00 à 19h00 à la salle du Conseil à la Mairie de Saint-Aubin des Landes (8 rue des Vallons)**

Contact :  
Christelle Folliard-Responsable SUPV (Syndicat d'Urbanisme Pays de Vitré)  
[Responsable.urba@paysdevitre.org](mailto:Responsable.urba@paysdevitre.org)

Thomas Hanss-LIV-Lab Invivo  
[Thomas.hanss@lab-invivo.eu](mailto:Thomas.hanss@lab-invivo.eu)  
Tél : 06.55.44.78.73

**Brain Up Association**  
**Les ateliers Bienvenue à la retraite**

Réservé aux retraités depuis moins de 2 ans  
Mardis 6 et 13 octobre  
9h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30  
**A DOMALAIN**  
Centre culturel  
22 rue Notre Dame de Lourdes  
Gratuit et sur inscription pour les 2 journées auprès de l'association  
Brain Up : 09 53 40 20 00

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

**Café des aidants\***  
Vitré

Nous vous donnons rendez-vous, le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, de 14h30 à 16h, autour d'un thème.

**PROGRAMME**  
Second semestre 2020

**Vendredi 6 novembre 2020**  
Le soutien à domicile : Quelles solutions ? Quelles limites ?

**Vendredi 4 décembre 2020**  
Comment conjuguer les fêtes et l'accompagnement ?

À cette adresse : Bulle Café  
2 rue Clairefontaine  
35500 Vitré

Contact : 02 99 74 33 01  
[bullecaf@cafeaidants.fr](mailto:bullecaf@cafeaidants.fr)

**U.N.C.-A.F.N.**

**Dimanche 8 Novembre :**  
Armistice 14-18

**UCAD** Union des Commerçants et Artisans de Domalain

Le repas de Noël prévu le Samedi 28 Novembre 2020 est reporté en 2021 pour des raisons liées au COVID

Les contribuables de notre territoire ont reçu ou vont recevoir leur avis de Taxe Foncière 2020 sur lequel va apparaître pour la première fois la TEOM-I. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative).

Afin de les aider dans la lecture de l'avis, nous avons adressé un courrier personnalisé à l'ensemble des foyers du territoire : un courrier destiné aux propriétaires occupants, aux locataires, et un troisième destiné aux propriétaires non occupants. Je vous les transmets pour information.

Comme vous le savez, la TEOMI est composée :

- d'une part fixe, correspondant à : (50% de la valeur locative) taux de TEOM (64,1% pour cette année 2020).

- d'une part variable calculée en fonction de l'utilisation du service : nombre de levées du bac ou de dépôts en borne \* tarif d'une levée".

Sur l'avis de taxe foncière, le contribuable retrouvera dans la colonne « taxe d'enlèvement des ordures ménagères » le taux de TEOM, ainsi que le montant global de la cotisation (part fixe + part variable). Le montant de la part variable sera précisé en bas de l'avis de taxe foncière : « la taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de « .. ». Pour obtenir le détail de cette part, l'occupant du logement dispose d'un accès à son compte personnel ECOCITO via notre site internet : [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr).

L'ensemble des services du SMICTOM Sud Est 35 se mobilise pour répondre aux demandes d'information des usagers sur cette période.



## VOTRE QUESTION PORTE SUR :

# La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)

Contactez directement le

**SMICTOM Sud-Est 35**

28 rue Pierre et Marie Curie

35500 VITRÉ

02 99 74 44 47 - [administration@smictom-sudest35.fr](mailto:administration@smictom-sudest35.fr)



Votre réponse se trouve peut être sur notre nouveau site internet

[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

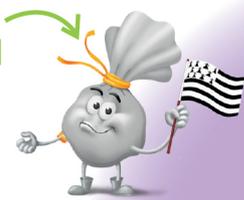
et dans votre espace **ecocito**



## Le site web du SMICTOM Sud-Est 35 évolue !

+ DE SERVICES | + ACCESSIBLE  
| + CLAIR | + SIMPLE

Parcourez-le et retrouvez **Tytom avec le drapeau breton** caché sur le site pour **gagner de nombreux lots !**



[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

## COVID-19 : REGLES APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES LOCAUX COMMUNAUX DE DOMALAIN

- **Port du masque obligatoire pour les usagers de plus de 11 ans.**
- **Hygiène des mains soignée à l'eau et au savon ou produit hydroalcoolique.**
- **Respect de la règle de distanciation physique.**
- **Respect des marquages au sol et des sens de circulation mis en place.**
- **Les gestes barrières doivent y être respectés :**

### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

## Démarchage téléphonique Rénovation énergétique : le démarchage téléphonique interdit depuis le 1er septembre

### Trop de démarchage téléphonique !

Les sollicitations téléphoniques indésirables, parfois quotidiennes, empoisonnent la vie des particuliers et sont souvent un vecteur de fraudes et d'arnaques.

Une étude de la Dgcrf (Direction générale de la concurrence, consommation et répression des fraudes), publiée fin 2019, a démontré une hausse de 20% sur un an des arnaques à la rénovation énergétique.

Pour y remédier, depuis le 1er septembre 2020 la loi porte ainsi plusieurs avancées majeures :

Interdiction du démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique : seuls les particuliers qui ont un contrat en cours pourront être démarchés.

Encadrement des jours et horaires ainsi que de la fréquence auxquels la prospection téléphonique est possible, lorsqu'elle est autorisée.

Le professionnel doit se présenter de façon claire, précise et compréhensible au téléphone. Il doit également rappeler au consommateur son droit à s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage Bloctel.

Nette augmentation des sanctions applicables en cas de manquements aux réglementations : 75 000 € pour les personnes physiques et 375 000 € pour les entreprises, contre 3 000 € et 15 000 € auparavant.

Tout contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation de ces nouvelles dispositions est nul.

En cas de situation de démarchage téléphonique frauduleuse, vous pouvez vous adresser à une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches.

DOMALAIN



## Pensez MADAGASCAR

Ne jetez plus les papiers dans les bacs, nous les récupérons.

Nous les recyclons : journaux - publicités - livres...

L'Association « Domalain Tiers-Monde » vous propose 2 possibilités :

- Encouragez vos enfants à les déposer à l'école, dans les bacs prévus à cet effet.

- Ou vous les déposez vous-mêmes au local de la rue J.-M. Lamennais, le 1er samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 heures.

Soyez, vous et vos enfants, les acteurs de ce changement et contribuez, de cette façon, à soutenir une importante cause humanitaire qui tient à cœur à l'Association : l'accès aux soins de 3 dispensaires.

## La Gaule Guerchaise

Elections pour le renouvellement du Conseil d'Administration

La Gaule Guerchaise informe les pêcheurs que les élections auront lieu le Dimanche 15 Novembre 2020 de 9 heures à 11 heures à la maison de Pays (Centre Social) Av. du Général Leclerc à LA GUERCHE DE BGNE

Ordre du jour : Renouvellement du Conseil d'administration

Qui peut voter : les personnes titulaires d'une carte de pêche majeure, y compris la carte « majeure d'automne » d'une carte mineure « entre 12 et 18 ans » ou d'une carte découverte femme.

Pour voter, se munir de la carte de pêche 2020 de l'association, d'un masque et d'un stylo.

**Trouvé** : un trousseau de clés à l'étang de Carcraon, le réclamer au 06.11.25.80.73 ou par mail : lagauleguerchaise35@hotmail.com



L'accueil de loisirs vous propose tous les mercredis et les vacances scolaires des activités éducatives et ludiques pour les enfants de 3 à 11 ans. C'est un espace de découverte, de partage et de rencontre, où chaque enfant a sa place.

Cet été les enfants étaient au rendez-vous malgré les conditions particulières suite au Covid-19.

Nous avons mis tout en œuvre pour accueillir vos enfants en toute sécurité.

Les différents thèmes abordés ont eu beaucoup de succès. Le sport, l'espace, la cuisine du monde...

Nous avons accueilli un bénévole des Hawks pour une journée découverte des sports américains.

Un peu plus tard, les bénévoles du Twirling de La Guerche sont intervenus pour un après-midi.

Et pour finir l'été en beauté les enfants ont profité d'une structure gonflable dans la salle des sports.

Venez découvrir notre page Facebook "Accueil de Loisir Domalain-AFR"

Renseignements auprès de la directrice : Bayle Nienke

Tel : 06.47.99.49.80.

Mail : centreloisirsdomalain@gmail.com

Site internet : centreloisirs35.free.fr

## ART FLORAL

Les cours d'art floral ont repris depuis le 21 Septembre 2020. Les personnes intéressées peuvent prendre contact près de Daniel TESSIER au 02.99.76.37.96 ou Yvette MOUEZY au 02.99.96.67.20. Deux soirées portes ouvertes sont proposées aux nouveaux membres.

## Anim-Jeunes

Durant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint aura lieu une animation en collaboration avec la Fédération Sportive et Culturelle de France du Lundi 26 Octobre au Vendredi 30 Octobre. Cette semaine est attendue par les jeunes de Domalain qui n'ont pu en bénéficier durant les vacances d'été à cause de la crise sanitaire.

Cette semaine est réservée aux jeunes de la commune de Domalain âgés entre 10 et 17 ans

Les inscriptions peuvent se faire en Mairie dès maintenant. Le nombre étant limité, il est urgent de s'inscrire le plus rapidement possible au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture.

## Mon p'tit bar

Mardi 10 Novembre à 20 heures

Mercredi 11 Novembre à 14 h 30

**Concours de Palets**  
par équipes  
à la salle des sports

\*\*\*\*\*

Jeudi 19 Novembre 2020

**Soirée Beaujolais**  
avec charcuterie  
et fromage

## vo<sup>tre</sup> marché

*Patrice remercie tous les particuliers et les associations qui lui font confiance en ces premiers mois d'ouverture du magasin*

Horaires d'ouverture :

- Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 8 h à 13 h et 15 h 30 à 19 h 30
- Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30
- Fermé le Mardi

**FOIRE AUX VINS**  
du Vendredi 2 Octobre  
au Dimanche 18 Octobre

**Rôtisserie reportée**  
au cours de l'hiver

**Point retrait colis**  
en cours de finalisation

## Manifestations 4<sup>e</sup> trimestre (sous réserve des mesures gouvernementales)

### OCTOBRE

- Dimanche 11 : Randomalain - Circuit des Loups 10 ou 14 km.
- Dimanche 11 : Basket - Seniors A contre Espérance Pocé-les-Bois à 15 h 30
- Dimanche 25 : Foot - Seniors B contre Torcé Vergeal à 13 heures
- Dimanche 25 : Foot - Seniors A contre AS Noyal Brécé à 15 heures

### NOVEMBRE

- Dimanche 8 : Commémoration Armistice

- Dimanche 8 : Randomalain - randonnée sur les circuits de Bais suivant météo.
- Dimanche 8 : Foot seniors B contre Rannée La Guerche à 13 heures
- Dimanche 8 : Foot seniors A contre La Seiche FC à 15 heures
- Dimanche 15 : Basket - Seniors A contre Val d'Izé à 15 h 30
- Dimanche 22 - Foot - Seniors B contre Ossé Saint-Aubin à 13 heures
- Dimanche 22 - Foot - Seniors A contre JS Nouvoitou à 15 heures

### DECEMBRE

- Dimanche 6 : Arbre de Noël des enfants de l'Ecole
- Dimanche 6 : Foot - Seniors B contre La Vitréenne à 13 heures
- Dimanche 6 - Foot - Seniors A contre Torcé Vergeal à 15 heures
- Dimanche 6 : Basket - Seniors A contre Les Jeunes d'Argentré à 15 h 30.
- Dimanche 13 : Randomalain - randonnée sur le circuit de Moulins de 8 km.